

PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 19 avril 2013 à 11h00

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Point de situation suite aux fortes précipitations
11h00**

Rappel de l'évènement :

Des passages pluvieux sont encore attendus pendant la matinée.

Actions entreprises par la Préfecture :

Une reconnaissance aérienne a été effectuée par le Dragon 972 de la sécurité civile entre 9h et 10h. Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, la cellule de coordination de la Préfecture de Martinique reste activée et les mesures individuelles préconisées * restent applicables.

Situation et bilans :

Suite aux fortes précipitations de cette matinée les cumuls enregistrés sont localement importants.
Cumuls sur 6 heures : Macouba Potiche : 153mm Grand Rivière Port : 193mm Prêcheur Savane : 65mm
Bassin de la Lézarde : 100mm.

Aucune victime n'est à déplorer et aucune opération de secours à la personne liée à l'évènement pour le moment.

Rien n'est à signaler sur l'ensemble du réseau électrique.

Routes :

- RD10 bloquée en Direction de Grand Rivière par un éboulis, en cours de déblaiement. La falaise touchée est en cours de traitement.
- RN3 : Rétrécissement d'une demi-voie au niveau du jardin de Balata à cause d'un éboulis en cours de déblaiement, mais circulation possible dans les 2 sens.
- RN3 : Rétrécissement d'une voie au niveau de la Médaille en cours de déblaiement.
- RN3 : Nombreux éboulis entre Ajoupa Bouillon et Morne Rouge, en cours de déblaiement d'ici la fin de matinée.
- RD10 : Crue de la rivière des Pères.

Réseaux :

SMDS : 6000 abonnés au Gros-Morne, 900 abonnés à Grand-Rivière et 800 abonnés à Ajoupa-Bouillon privés d'eau potable. La SMDS examine les modalités d'approvisionnement en packs d'eau.
SME : 400 abonnés à Bellefontaine privés d'eau potable.

A l'heure actuelle la situation est globalement maîtrisée.

Contact presse

Audrey HAMANN 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr



PREFET DE LA MARTINIQUE

***Rappel des mesures individuelles préconisées :**

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents.
- Évitez les promenades en montagne et le canyoning.
- Ne vous engagez pas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-la ou préparez vous à l'évacuer rapidement.
- Écouter les bulletins météorologiques

Contact presse

Audrey HAMANN 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42

Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr